

Du Canal à l'Étang

Ville de Capestang



Bulletin d'informations municipales - Décembre 2014





Chères capestanaises,
Chers capestanais,
Ce nouveau numéro « du Canal à l'Etang » retrace les principales actions et réalisations municipales depuis mars 2014, sans oublier les informations des associations. Il a aussi pour ambition de donner une perspective des projets à venir.

Durant les neuf premiers mois de ce nouveau mandat, je me suis efforcé, avec les adjoints et les conseillers, de respecter nos engagements.

Tout d'abord, il a fallu finaliser les projets en cours (station d'épuration, centre médical), engager la 2ème tranche de travaux de réfection de la RD11. En trois mois, sans dossier préalable laissé par nos prédécesseurs, nous avons structuré une offre d'activités pour les nouveaux rythmes scolaires. Fondée sur la gratuité, la diversité et la qualité, cette offre s'appuie sur des intervenants qualifiés. Les trois premiers comités de pilotage ont permis de constater la satisfaction des enseignants, des parents d'élèves et des intervenants. 95% des enfants participent aux activités.

L'accent a sans attendre été mis sur l'amélioration de notre espace public : réalisation de plateaux traversant aux abords de l'école élémentaire, installation de radars pédagogiques, abaissement de bordures de trottoirs pour faciliter les cheminements piétons, mise en place d'un « plan propreté des rues »... Pour une plus grande qualité du service public, l'accueil de la Mairie a été réaménagé. Plus fonctionnel, il permet une meilleure organisation du travail des agents municipaux, à votre écoute. La Police Municipale est désormais installée dans des locaux plus accessibles en cœur de village. La Police Municipale est ainsi recentrée sur les missions de terrain, avec un partenariat renforcé avec la Gendarmerie : actions de prévention, patrouilles nocturnes, patrouilles en VTT, opération tranquillité vacances, PV électroniques...

En réponse aux contraintes qui pèsent sur votre pouvoir d'achat, nous avons pris des mesures pour proposer des services publics au juste prix : pas d'augmentation de fiscalité, baisse du prix de l'eau de 50 centimes par m3 soit environ 8% (sans pénaliser la capacité d'investissement), baisse du prix de la cantine scolaire, extension des horaires de garderie sans hausse de tarif...

C'est dans un contexte difficile pour les collectivités locales (réforme territoriale, baisse des dotations de l'Etat) que nous nous efforçons de poursuivre notre action en mobilisant les subventions de nos partenaires du Département et de la Région. En 2015 : construction d'un nouveau skate-park et de deux courts de tennis, montage du projet de l'aire de lavage pour les machines agricoles (étude de faisabilité lancée), renégociation des contrats de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement, étude d'un projet de construction d'une nouvelle caserne de Gendarmerie, études préparatoires pour les chantiers à venir (Collégiale, Ancien Hôpital, accessibilité...).

Il s'agit aussi d'agir au sein de la nouvelle Communauté de Communes Canal-Lirou-Saint-Chinianais. Dans le cadre de ma vice-présidence « Economie – Urbanisme – Mutualisation », je pilote en lien étroit avec le Président Jean-Noël Badenas, la création d'un service « Développement Economique », la mise en place du nouveau service d'instruction des permis de construire, la réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et la mise en œuvre du schéma de mutualisation des services.

Je suis pleinement mobilisé, avec toute mon équipe, pour améliorer votre quotidien, tout en préparant notre avenir, celui de nos enfants... l'avenir de Capestang !

Je vous souhaite, en mon nom et celui du Conseil Municipal, de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2015 remplie de réussite et de bonheur.

Pierre POLARD
Maire de Capestang
pierre.polard@mairie-capestang.fr

**La population est invitée aux Vœux du Maire : Le Jeudi 29 janvier 2015 à 18h30
Salle polyvalente Nelson Mandela**

Le repas des aînés aura lieu le mardi 17 février 2015 à la salle polyvalente Nelson Mandela.

SOMMAIRE

3	EDITO	14	SANTE SOCIAL
4	INFOS MUNICIPALES	16	PROJETS A VENIR
6	TRAVAUX	19	INTERCOMMUNALITE
8	TRANQUILITE PUBLIQUE	20	ANIMATIONS et VIE ASSOCIATIVE
9	LES ECOLES	26	LA MEDIATHEQUE
12	ENVIRONNEMENT	27	TRIBUNE + ETAT CIVIL

Le conseil municipal et les délégations

Maire : Pierre POLARD

Finances, économie, emploi

1^{er} adjoint : Jacques MAURAND

Urbanisme, logement, patrimoine, viticulture, environnement, assainissement, tranquillité publique

Conseiller délégué : David ALARY (tranquillité publique)

Conseillère déléguée : Véronique BRASSET (Environnement)

2^{ème} Adjointe : Céline TAILHADES

Affaires scolaires & périscolaires, enfance, jeunesse & sport

Conseillère déléguée : Béatrice MILESI (Activités périscolaires)

Conseiller délégué : Jean-Claude VIVANCOS (Jeunesse & Sport)

3^{ème} Adjoint : Jérôme GARCIA

Voirie, travaux, propreté, bâtiments communaux, personnel technique

Conseiller délégué : Gilles DUCLOS (Propreté)

Conseiller délégué : Alain RIVAYRAND (Chemins ruraux)

Conseiller délégué : Christian ALFARO (Bâtiments communaux)

4^{ème} Adjointe : Sylvie GISBERT

Commerce/Artisanat, tourisme, culture, animation, communication

Conseillère déléguée : Caroline HULLO (Communication & culture)

Conseillère déléguée : Eva HAMORI (Promotion internationale, jumelage)

5^{ème} Adjoint : Jean-Michel CABROL

Administration générale, marchés publics, personnes âgées, personnes handicapées, service de santé

6^{ème} Adjointe : Annie DUCLA

Action sociale, CCAS, service public, vie citoyenne, pompes funèbres

Conseillère déléguée : Isabelle GIL (Epicerie solidaire)

Conseillère déléguée : Séverine AZOUGARH (Coordination action sociale, Pompes funèbres)

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

La Commune a procédé récemment à l'embauche en CAE de trois agents.

Deux d'entre eux sont venus renforcer le service Propreté, afin de conforter la mise en place du plan « Propreté des rues ». Le troisième est destiné à étoffer le service Comptabilité, afin d'améliorer l'efficacité et la qualité du service « Administration / Comptabilité / Ecoles / Entretien » nouvellement créé.

Bienvenue à eux au sein de l'équipe municipale !

En matière de lutte contre le chômage, ces embauches s'inscrivent en cohérence avec la volonté du Préfet de l'Hérault, qui, par courrier du 12/09/2014, porte pour les CAE, le taux de prise par l'Etat à 90% du Smic brut.

Ainsi, tout en préservant les finances de la Commune, la collectivité peut s'engager pour aider et accompagner des demandeurs d'emploi, en améliorant la qualité du service auprès des usagers.

Départ d'Odile Barreau Directrice Générale des Services de la Mairie.

Madame Odile BARREAU a rejoint la Régie Municipale de Cazouls-Les-Béziers le 1 décembre 2014, après avoir occupé à Capestang; le poste de Secrétaire du SIVOM d'Ensérune du 1 avril 1987 au 31 octobre 2008, puis les fonctions de Directrice Générale des Services de la Mairie depuis le 1 novembre 2008. Le Conseil Municipal la remercie pour le travail accompli et lui souhaite une très bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.

Les permanences des élus

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Pierre POLARD		14 h - 19 h			
Jacques MAURAND		17h30 - 19 h			
Céline TAILHADES			17h30 - 19 h		
Jérôme GARCIA			17h30 - 19h30		
Sylvie GISBERT		17h30 - 19 h 30			
Jean-Michel CABROL	14 h - 18 h				14 h - 18 h
Annie DUCLA			16 h - 18 h		

Permanence des élus sur rdv au secrétariat de la mairie

Mairie de Capestang

Place Danton Cabrol - 34310 Capestang

Tel: 04 67 49 85 95

Email : mairie@ville-capestang.fr

Site internet : www.ville-capestang.fr



ville de Capestang.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30.

Etat de catastrophe naturelle



Capestang a été sinistré en septembre/octobre 2014 et a eu la reconnaissance de catastrophe naturelle. La Mutualité Sociale Agricole (MSA) projette d'apporter une aide financière aux sinistrés adhérents à ce régime. Merci aux ménages sinistrés de se faire connaître en Mairie le plus rapidement possible. La MSA se chargera ensuite de leur adresser un courrier d'information sur l'aide attribuée.

Cimetière



Vente de concessions :

48 euros/mètre carré pour 15 ans

96 euros par mètre carré pour 30 ans

Ventes d'anciennes chapelles cédées dans l'état à perpétuité et de monuments perpétuels : prix et renseignement à la mairie.

Les marchés



Mercredi et dimanche de 7h00 à 13h30
place Jean-Jaurès
Mercredi samedi et dimanche matin,
marché couvert

La Médiatrice Mme LIGNON

assure une permanence, sur rendez-vous, à la Mairie de CAPESTANG, le 3ème Mercredi du mois de 9 h à 12 h.

La médiation est ouverte à tous les citoyens de la commune et des villages. Elle permet de résoudre rapidement les nombreux conflits de voisinage, les différents familiaux (séparation, garde d'enfants, succession, partage de biens) ou encore des difficultés relationnelles au travail.

Son rôle est de dégager des solutions durables, équitables, adaptées aux situations personnelles, tout en veillant à ce que l'engagement des parties ne porte pas atteinte à l'ordre public, ni ne soit contraire aux lois en vigueur.

Le médiateur est un tiers professionnel, répondant à un code de déontologie et à des valeurs éthiques, qui garantit la confidentialité des échanges, l'impartialité et la neutralité.

Contact : Mme Y. Lignon - tél. **06 62 34 76 57**

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

- SALLES- Nbre de Pers.	HEURE DE LOCATION	MATERIEL A DISPOSITION	PRIX VILLAGE EN EUROS	PRIX HORS VILLAGE EN EUROS	CAUTION EN EUROS	ETAPES
DOUCHES 90 PERS. Assises	9 h à 22 h	17 Tables 90 Chaises Cuisine: Evier, 2 frigidaires, 2 WC Micro-onde	80	200	500	Fiche réserv Rangement/Net- toyage salle + WC + Abords
CLUB * HOUSE 40 PERS. Assises	9 h à 1 h	10 Tables 40 Chaises 6 Bancs Evier, Frigidaire	80	200	500	idem
MAI SON DU PEUPLE 150 PERS. Assises	9 h à 22 h	4 Tables (+ / demande) 150 chaises 2 WC	130	200	500	Idem Interdiction de cuisiner à l'intérieur
SALLE POLYVALENTE 474 PERS. Assises 1000 debout	9 h à 2 h	48 Tables blanches et 21 en bois 500 Chaises WC H/F Hall Cuisine: Evier, Table travail, chambre froide 1 charriot	300	600	1500	idem Le sol de la gde salle sera nettoyé par la Municipalité
SALLE POLYVALENTE Spécial Repas Famille, Mariage	2 jours	idem	600	1800	1500	idem

UN KIT DE NETTOYAGE EST MIS A DISPOSITION DANS CHAQUE SALLE

* NB : **CLUB HOUSE :**

DATES DE MISE A DISPOSITION pour les PARTICULIERS :

Petites Vacances Scolaires

et de fin Juin à fin Août (sauf dates Fête Locale)

Les autres dates seront accordées selon les plannings sportifs de l'année.

Les Élus sur le terrain

Depuis juin 2014, soit deux mois après l'élection municipale, un groupe d'élus a pris l'initiative d'organiser par quartier des visites sur le terrain. Vous les avez sans doute aperçus près de chez vous, dans votre rue.

Il s'agit, au contact direct avec la population, de repérer dans l'espace public, ce qui peut poser problème à chacun, dans la vie de tous les jours. C'est un état des lieux!

Au fil des visites, la liste des actions à mener a été établie. Cet inventaire concerne à la fois les petits travaux de voirie (trous dans chaussée, trottoir à revoir, petits aménagements de confort, d'accessibilité, réseaux, mobilier urbain, etc...), les améliora-

tions ponctuelles à apporter en matière de propreté (notamment les emplacements containers poubelles), de sécurité (signalisation, peintures au sol, ralentisseurs,...) ainsi que d'autres dysfonctionnements divers à résoudre le plus rapidement possible.

Les interventions qui en découlent seront effectuées en majorité en régie par les agents des ateliers municipaux. Le programme de travaux est établi suivant un planning de réalisation étalé de novembre 2014 à novembre 2015. Les opérations plus importantes financièrement font l'objet d'un programme pluriannuel pour anticiper au mieux l'investissement public. L'objectif est d'agir au plus vite, de



façon coordonnée pour un résultat profitable à tous.

Il est à noter, que bien que le patrimoine architectural, historique ou naturel soit important pour l'avenir de notre commune; Nous tenons toutefois à préciser que pour nous, le cadre de vie du quotidien est un patrimoine commun à tous qui doit être amélioré en priorité.

« Une Mairie à votre service »

Les locaux d'accueil du public à la Mairie ont été rénovés, les espaces de travail sont spacieux, fonctionnels et permettent plus de confidentialité.

Les agents ont été dotés de matériels de bureau adaptés à leur travail. Leurs attributions ont été définies par des fiches de postes individuelles.

L'ensemble de ces aménagements est le fruit d'une réflexion collective des agents et des élus.

L'arrivée de Guylène Romero, transférée de l'ancien office de tourisme, a permis de constituer avec Angèle Laguia un pôle accueil/secretariat dynamique et efficace.

Dans les prochains mois sera mis en place un N° VERT afin de répondre plus efficacement aux besoins de la population.



Plateaux traversant / trottoirs écoles

Durant l'été, la municipalité a souhaité sécuriser et aménager l'accès à l'école François MITTERAND.

L'équipe technique de la commune a réalisé des abaissements de trottoirs pour faciliter la circulation des piétons et poussettes qui empruntent quotidiennement ce cheminement. Ainsi le trajet de la place Ferrer au Lotissement Jean MOULIN est plus accessible à tous.

Un deuxième équipement est venu renforcer la sécurité au droit de l'école et du stade, avec la réalisation de deux plateaux traversants. Ceux-ci permettent de ralentir la vitesse des usagers et marquent l'entrée dans une zone dangereuse. Le mobilier urbain complète la lisibilité du tracé sur l'ensemble de l'aménagement.



Travaux sur la route départementale Rd11

Les travaux de la première tranche ont pris fin en juillet 2014, par la réalisation des trottoirs en béton désactivé. Les aménagements paysagers ont pu être effectués dès le début de l'automne.

La deuxième phase du chantier a démarré début octobre pour une durée de cinq mois.

L'enfouissement des réseaux secs est terminé et la réfection des réseaux humides est en cours de réalisation. L'aménagement de la voirie a débuté mi-novembre.

Les plantations d'alignements et aménagements paysagers sont programmés pour le printemps 2015.

La réfection de la RD11 en traversée de l'agglomération de Capestang est sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général. Estimation de la participation de la Commune au coût des travaux (montants prévisionnels) :

Pour la première tranche de travaux : 750 000 € TTC payables en 2015

Pour la seconde tranche de travaux : 400 000 € TTC payables en 2016

Plan de financement prévisionnel du projet

	2015	2016	Total
Travaux 1 ^{ère} tranche	750 000		750 000
Travaux 2 ^{ème} tranche		400 000	400 000
Dépenses	750 000	400 000	1 150 000

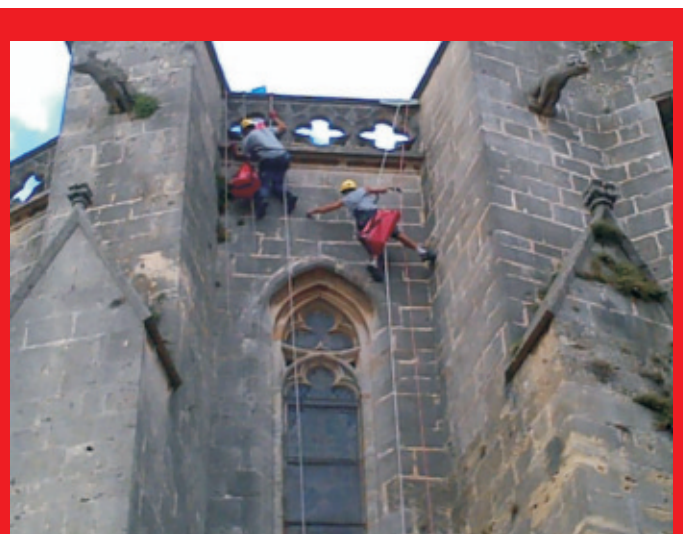
Emprunt	600 000		600 000
Subvention 1 ^{ère} tranche	90 000		90 000
Subvention 2 ^{ème} tranche		90 000	90 000
Autofinancement	60 000	310 000	370 000
Recettes	750 000	400 000	1 150 000

Dans la mesure où cet investissement global (1^{ère} et 2^{ème} tranche) a vocation à durer plus de 20 ans, le choix a été fait d'en répartir une part significative de la charge sur une durée équivalente sous la forme d'un emprunt de 600 000 € sur 20 ans. Nous avons bénéficié des bonnes conditions bancaires actuelles avec un taux de 3,03 %. La première annuité de 40 000 € sera remboursée en 2016. Il est à noter qu'à partir de 2017, des emprunts anciens arriveront à terme, ce qui permettra de ne pas trop peser sur la trésorerie de la Commune.



Par ailleurs, des subventions (2 x 90 000 €) ont été négociées auprès du Département, grâce à l'appui du député Kléber Mesquida et du conseiller général Jean-Noel Badenas. La première partie, soit 90 000 € a déjà été notifiée et nous serons vigilants sur l'obtention de la deuxième partie.

Enfin le Fonds de Compensation de la TVA permettra de récupérer 110 000 € en 2017 et 60 000 € en 2018, réduisant la part de l'autofinancement.



Au mois de juillet 2014 a eu lieu une opération de dévégétalisation des façades et des terrasses de la Collégiale St Etienne.

De quoi redonner du lustre à cet édifice qui le mérite.

Enfin un local pour la Police Municipale

Qui jusqu'à maintenant pouvait facilement situer la police municipale ? Hébergée dans un petit espace à la mairie, il leur était presque impossible de recevoir décompté du public.

Depuis le mois d'avril, les choses ont bien changé, dans le cadre d'une réorganisation des services municipaux pour une meilleure efficacité, des nouveaux locaux ont été mis à la disposition de la Police Municipale. Il s'agit des locaux de l'ancien office de tourisme. Ils ont été réaménagés pour les rendre plus fonctionnels pour les agents et plus accueillants pour le public, tout en garantissant la confidentialité. Cela s'inscrit dans une série de mesures traduisant la volonté de la municipalité de recentrer la Police Municipale sur ses missions :

patrouilles en VTT avec la Gendarmerie, patrouilles nocturnes, actions de prévention, opération tranquillité vacances. Les agents de la Police Municipale disposent de moyens adaptés (outils informatiques, nouveau véhicule,...)

Les services techniques de la Commune ont procédé au mois d'octobre à l'installation d'un radar pédagogique à l'entrée du village sur la route de Puisserguier (à proximité du cimetière). Le dispositif visant à ralentir les véhicules à cet endroit, a été complété par la pose de bandes rugueuses. Début novembre, un autre radar pédagogique est installé pour un mois (prêt de la DDTM), avenue de Nissan, en amont des plateaux traversants. Cette installation temporaire permettra de valider l'utilité d'un radar pédagogique permanent à cet emplacement. La mise en place des PV électroniques ces derniers jours permettra de réduire les tâches administratives et d'éviter tout litige sur les PV.

Notre engagement pour garantir la tranquillité publique demeure sans faille



Nouvelles mesures

Nouveau véhicule - Patrouilles VTT

Patrouilles communes avec la Gendarmerie et patrouilles nocturnes

P.V. électronique - Radar pédagogique - Opération tranquillité vacances



Police Municipale - 5 boulevard pasteur - 34310 CAPESTANG
04.67.21.60.13 - port. 06.87.13.71.09
courriel : police.municipale@mairie-capestantg.fr

Les TAP : Temps d'activité periscolaire

Le TAP est un temps d'activités organisées pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc. Il est un moment de partage, de découverte et d'échange et non une simple garderie. L'enfant n'est cependant pas obligé de participer au TAP

La mise en place des temps d'activité Périscolaire sur la commune de Capestang concerne environ 300 enfants



répartis entre les écoles maternelle et primaire. Ces activités sont proposées à chaque enfant scolarisé et sont entièrement gratuites. La commune tient à remercier les coordinatrices, les intervenants, le personnel de l'éducation nationale et les

associations du village et extérieures sans qui la mise en place de la réforme des rythmes scolaires n'aurait pas été possible.

Un comité de pilotage a été créé en y associant les directeurs d'école, les coordinatrices, la FCPE (parents d'élèves), les DDEN (Délégué départemental de l'Éducation nationale). Son rôle est de faciliter les échanges, d'améliorer le fonctionnement, de prendre en compte les attentes des enfants, des parents et du corps enseignant.



Une belle journée

Un goûter a été organisé le 17 octobre 2014 avec les enfants et les personnels des TAP pour clôturer la période

En exemple : le planning des activités pour l'école primaire du 5 janvier au 6 février 2015

Groupe	Classe	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1	CP	Initiation Informatique Sylvain	Initiation tennis Fabien	Activité manuelle Christelle	Découverte de l'art Anne
2	CP	Théâtre Laure	Initiation Informatique Sylvain	Initiat° tennis/Sophrologie(10) Fabien / Céline	Activité manuelle Christelle
3	CE1	Initiation Handball Jean-Pascal	Théâtre Laure	Initiation Informatique Sylvain	Initiation tennis Fabien
4	CE1	Art plastique Priscilla	Initiation Handball Jean-Pascal	Théâtre Laure	Initiation Informatique Sylvain
5	CE2	Livre Coralie	Art plastique Priscilla	Initiation Handball Jean-Pascal	Théâtre Laure
6	CE2	Découverte de l'art Anne	Livre Coralie	Art plastique Priscilla	Initiation Handball Jean-Pascal
7	CE2/CM1	Danse Jazz Louise	Découverte de l'art Anne	Livre Coralie	Art plastique Priscilla
8	CM1-CM2	Écriture Audrey	Escrime/Sophrologie(10) Michel / Céline	Découverte de l'art Anna	Livre Coralie
9	CM2	Découverte du sport Charline	Écriture Audrey	Initiation Basket Sabrina	Initiation Pétanque Christian/René/Gilles/Charline
10	CM2	Activité manuelle Christelle	Découverte du sport Charline	Écriture Audrey	Danse Jazz Louise
11	CM2	Initiation tennis Fabien	Activité manuelle Christelle	Découverte du sport Charline	Écriture Audrey

Zoom sur les finances :

La mise en place des activités périscolaires induira des dépenses supplémentaires de l'ordre de 65 000 € en année pleine. Pour l'année scolaire 2014-2015, la Commune recevra 27 990 € du Fonds d'amorçage mis en place par l'Etat. Comme nous l'avons prévu, la Commune a bénéficié de la dotation majorée de 40 € par élève en raison de son éligibilité à la DSR « cible ». La dotation par élève se monte donc à 90 €. Le fonds d'amorçage sera maintenu dans ces conditions pour l'année scolaire 2015-2016.

Rubrique Info École :

• Cantine

La commune tient à rappeler la baisse du prix du ticket de cantine qui est passé de 4,20 euros à 3,90 euros pour le premier enfant inscrit, le tarif étant ensuite dégressif pour chaque enfant supplémentaire. Un suivi constant des repas a été mis en place. Les employées communales chargées de la gestion du restaurant scolaire participent aux commissions des menus afin de mieux prendre en compte l'opinion et les goûts des enfants.

• Garderie

Dans le cadre de la garderie, des jeux ont été acquis afin d'assurer un minimum d'activités aux enfants concernés. L'horaire du soir de la garderie a été étendu jusqu'à 18h30 sans surcoût pour les parents.

• Maternelle

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à Madame PONGY Christelle dans ses nouvelles fonctions de directrice de l'école maternelle. Nous ne doutons pas qu'une collaboration constructive et durable s'installera afin de garantir le bien-être et l'épanouissement des enfants. La commune remercie Mme PONGY ainsi que tout le personnel enseignant pour leur soutien et leur implication dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires



-Un coin garderie a été aménagé dans le hall de l'école.

-La municipalité a décidé d'augmenter la subvention pour les sorties (classes vertes, etc...)

-Du nouveau du côté des Maternelles, le Père Noël fera son apparition cette année, le Jeudi 18 décembre lors du goûter de Noël offert par la mairie.

• Primaire

- La commune remercie Mr BOTHOREL, directeur de l'école primaire ainsi que tout le personnel enseignant pour leur soutien et leur implication dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

- Afin de garantir la sécurité des enfants et des parents lors des entrées et sorties de l'école primaire, des plateaux traversants ont été aménagés sur la chaussée. Toujours dans un souci de sécurité, des clôtures grillagées ont été installées sur le mur de l'école

Dans le cadre des sorties scolaires, la mairie a décidé d'augmenter la subvention allouée afin de permettre plus de sorties sur plusieurs jours avec nuitées, 5 voyages organisés pour l'année 2014-2015

Une classe de CP ira à Paris, une autre à ST Sernin (12), une classe de CE1 partira plusieurs jours sur le canal du midi, une classe de CM1 participera à la classe de voile, une classe de CM2 ira à Aragnouet (65)



Le mur de l'école avec sa clôture grillagée

• Projets

Pour les fêtes de fin d'année, les enfants des deux écoles réaliseront quelques décorations de Noël qui serviront à embellir les sapins répartis dans la commune.

Courant juin, une exposition sera organisée pour faire découvrir aux parents le travail des enfants tout au long de l'année.

• Conseil municipal des enfants

Le mot du maire : « Le conseil municipal des enfants sera associé à toutes les manifestations importantes du village et les propositions qui émaneront de ce conseil seront étudiées avec soin par le conseil municipal de la commune »



Le conseil municipal des enfants se compose de 12 titulaires et 12 suppléants, Chloé MILESI a été réélue maire pour la 2ème année consécutive.

Lycée Les Buissonnets



Ils sont 160 à avoir intégré le lycée Les Buissonnets cette année....

Qui sont-ils ???

Des jeunes venus des classes de 5ème et de 4ème des collèges de Béziers et des villages environnants... Ils sont venus chercher dans une petite structure un enseignement plus concret qui les préparera au brevet et ensuite au lycée professionnel.

Ils Ou elles, c'est aussi des élèves issus des classes de 3ème qui ont choisi de s'inscrire en Bac Pro Services aux

Personnes et aux Territoires... Ceux-là se destinent aux métiers des Services à la Personne, à la préparation des concours médico sociaux.

Et parce que la polyvalence est le mot clé des programmes du Ministère de l'Agriculture, ils ont aussi au programme en plus des TP de soins, santé, des projets à réaliser sur le terrain avec les associations et les partenaires locaux

Ne vous étonnez pas de les trouver impliqués dans les différents projets de la commune ou du Pays : animation des marchés, PIJ, participation aux projets culturels et festifs...

Les Buissonnets.... Ce n'est pas seulement un lycée implanté à Capestang depuis 1974...

c'est aussi un centre de formation professionnelle pour adultes...qui reprennent le chemin de l'école et se destinent aux métiers des services (auxiliaire de vie, aide soignant) par la préparation du CAPA SMR, ou qui valorisent leur parcours professionnel par les parcours de la Validation des Acquis de l'Expérience...

Les Buissonnets, c'est aussi une communauté éducative de 30 personnes qui se mobilisent pour adapter les enseignements aux besoins des jeunes animés par le projet de former de futurs bons professionnels solides et équilibrés.

LEAP Lycée d'Enseignement Agricole Privé :

1 av. de Nissan 34310 CAPESTANG

email : capestang@cneap.fr

Site : www.lesbuissonnets-capestang.org



Le Collège Paul Bert



Ce sont plus de 620 élèves que le collège a accueillis lors de cette rentrée 2014-2015. L'année a commencé par le traditionnel pique-nique entre les 6èmes et les 3èmes, au square du château, afin d'établir un climat de confiance entre les plus jeunes et les « anciens ».

Une nouveauté cette année : un voyage à Paris pour une trentaine d'élèves de 3ème est organisé en février 2015. Ils

visiteront les hauts lieux de la capitale (Tour Eiffel, Louvre, Champs-Élysées, Notre-Dame, Invalides...) et auront la possibilité, grâce à l'invitation de notre député K. Mesquida, de visiter l'Assemblée nationale.



Cadre de Vie

Propreté des rues

Fidèle à ses engagements, la Municipalité a mis en place un plan de propreté des rues. Pour cela, elle a recruté (contrat d'accompagnement dans l'emploi : CAE) deux personnes pour renforcer l'équipe d'agents de nettoyage.



La propreté du village n'est pas que l'affaire des agents de nettoyage, mais l'affaire de tous. Ramasser les déjections de son chien, amener les encombrants en déchetterie et non stockés sur les trottoirs. S'inscrire pour le ramassage des déchets verts, faire le tri sélectif Toutes ces actions sont simples et améliorent la qualité de vie dans un village.

Déchets :

• La distribution des sacs poubelles pour toute la population se fera à la Mairie uniquement aux dates suivantes:

-du 2 au 6 février.

-du 13 au 17 avril.

-du 22 au 26 juin.

-du 7 au 11 septembre

-du 16 au 20 novembre

Pour retirer les sacs, les personnes devront amener leur avis de taxe d'habitation

• Vous pouvez retirer des sacs TOUTOUNET toute l'année.

• Pour améliorer la propreté sur les berges du canal, nous avons mis en place des poubelles bois en partenariat avec la capitainerie du port.



Ramassage des encombrants

L'augmentation des dépôts sauvages dans les rues de Capestang, mais aussi sur nos sites naturels, amène à rappeler les règles mises en place dans ce domaine :

La Déchetterie est à votre disposition sur la commune de Quarante

Tel : 04 67 93 89 54

Abattage des platanes du Canal

Le chantier d'abattage des platanes du Canal a repris, conduit par Voies Navigables de France (VNF). Plus de 350 platanes vont être abattus d'ici mars 2015. Compte tenu de l'importance du linéaire de Canal qui traverse notre territoire, Capestang est une des Communes qui paye le plus lourd tribut à ce fléau du chancre coloré. Cela dit, suite aux réactions d'élus de plusieurs Communes, la politique d'abattage de VNF a changé : seuls les arbres visiblement morts ou très atteints sont abattus. Le concept de « zone de prophylaxie », qui voulait que les arbres situés à moins de 50 mètres d'un arbre atteint soient abattus, a été abandonné.

Les replantations de micocouliers interviendront en 2016, en complément des 86 déjà plantés au niveau du Pont de Fer. Nous serons vigilants auprès de VNF pour que Capestang figure en bonne place dans les programmes de replantation, à hauteur du préjudice subi par notre Commune.



Eclairage public

Pour améliorer le cadre de vie des Capestanais, nous effectuons pour l'année 2015, grâce au SIVOM d'Ensérune, le remplacement en éclairage public des tubes fluorescents et une extension de trois poteaux route de Poilhes (Lotissement "les rives de l'étang"). Le coût des travaux est de 34612.95 Euros mais nous sommes subventionnés de 20000 Euros. Le coût global sera donc de 14612.95 Euros pour la commune.

N° Vert 0 800 39 18 48
Appel gratuit

	ETE		HIVER	
	du 01 avril au 31 octobre		du 01 novembre au 31 mars	
	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8H30 - 12H00	14H30 - 18H00	8H30 - 12H00	14H00 - 17H30
MARDI	8H30 - 12H00	14H30 - 18H00	8H30 - 12H00	14H00 - 17H30
MERCREDI	8H30 - 12H00	14H30 - 18H00	8H30 - 12H00	14H00 - 17H30
JEUDI	8H30 - 12H00	14H30 - 18H00	8H30 - 12H00	14H00 - 17H30
VENDREDI	8H30 - 12H00	14H30 - 18H00	8H30 - 12H00	14H00 - 17H30
SAMEDI	8H30 - 12H00	14H30 - 18H00	8H30 - 12H00	14H00 - 17H30
DIMANCHE	9H00 - 12H00	FERME	9H00 - 12H00	FERME

Horaires de la Déchetterie intercommunale de Quarante :

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la déchetterie, un Ramassage des encombrants et des déchets verts a été mis en place. Uniquement sur rendez-vous au secrétariat de la mairie (04 67 49 85 95), aucun ramassage ne sera effectué en dehors des jours prédéfinis.

Encombrants : 3ème lundi de chaque mois, déchets verts : les autres lundis.

Eau - Assainissement



La step

Opérationnelle depuis juin 2014, la nouvelle station d'épuration a été inaugurée le 27 septembre 2014, en présence de Jean-Noël Badenas, conseiller général. Dimensionnée pour 6000 équivalent-habitants, cette nouvelle installation permettra à Capestang de faire face à son développement démographique et économique.

Installée sur le même emplacement que la précédente, cette nouvelle station d'épuration comporte des dispositifs modernes de dénitrification, de déphosphatation, ainsi que quatre aérateurs mécaniques montés sur flotteurs permettant d'optimiser le fonctionnement des bassins de traitement.

Baisse du prix de l'eau

Ces nouveaux dispositifs plus complexes engendrent des coûts de fonctionnement supplémentaires, évalués à 43 centimes par m³. Pour compenser cette hausse, la municipalité a décidé de baisser de 50 centimes par m³ la part communale. Cette baisse, décidée après une analyse précise des perspectives financières, ne pénalise pas les capacités d'investissement.

Point financier

Station d'épuration

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	2 783 670 €	Emprunt	945 000 €
		Conseil Général	691 174 €
		Agence de l'Eau	508 412 €
		Remboursement TVA	411 519 €
		Autofinancement	227 565 €
Total	2 783 670 €	Total	2 783 670 €

Réseaux d'assainissement

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	1 826 498 €	Emprunt	625 000 €
		Conseil Général	291 900 €
		Agence de l'Eau	188 998 €
		Etat (DETR)	290 850 €
		Remboursement TVA	297 015 €
		Autofinancement	132 735 €
Total	1 826 498 €	Total	1 826 498 €

Travaux Eau potable

Dès le mois de mai 2014, nous avons pris l'initiative de passer en revue», avec la Lyonnaise des Eaux et un ingénieur conseil, le schéma directeur « Eau potable ». Ce document recense les travaux à effectuer, par ordre de priorité.

Après examen du schéma directeur « Eau potable », il s'est avéré que la rénovation du réseau de l'Avenue de la République faisait partie des travaux à effectuer en priorité 1, donc au plus tôt. Il est regrettable que ces travaux n'aient pas été planifiés lors de la décision (en 2012) de rénovation du réseau d'assainissement de cette avenue. Cela aurait évité d'ouvrir à nouveau la chaussée, engendrant des désagréments pour les riverains. Toutefois, ces travaux sont nécessaires et seront effectués courant janvier 2015, avant que le Conseil Général ne procède à la réfection de la chaussée.

Renégociation Délégation de Service Public

Les contrats de délégation de service public qui nous lient avec la Lyonnaise des Eaux pour l'eau potable et l'assainissement arrivent à échéance en octobre 2015. Il est donc impératif d'effectuer au plus tôt un bilan des contrats en cours, puis de lancer un processus d'études et de négociations visant à définir les nouvelles conditions de l'exploitation des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Plusieurs autres communes sont dans la même situation que Capestang : Colombiers, Lespignan, Maraussan, Montady, Montels, Nissan et Poilhes. Il a été décidé entre les Maires de ces 8 Communes de mutualiser les études et les négociations, afin de faire des économies d'échelles et de profiter de l'effet de « volume » lors des négociations avec les prestataires potentiels. La première étape est de choisir un bureau d'études qui assistera les Communes d'un point de vue technique, juridique et financier.



Concernant le volet « Eau potable », cette mutualisation est portée par le SIVOM d'Ensérune, dont toutes les Communes sont membres et qui possède la compétence « Eau potable ». En revanche, pour le volet « Assainissement », il a fallu créer un groupement de commande, qui sera piloté par Capestang.

Socio...infos



La semaine du 6 octobre, le CCAS a organisé la vente annuelle de brioches au profit de l'APEAL, l'association des enfants handicapés.

Cette mobilisation aura permis de récolter la somme de 1256 €.

Merci à tous les gourmands pour leur générosité !



Prévention et informations au profit des personnes de plus de 60 ans :

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) « Partage du Piémont Biterrois » qui œuvre au profit des personnes âgées de + 60 ans et leur entourage (famille, amis, bénévoles, professionnels, élus)

A pour rôle :

- d'impulser une dynamique locale, pour ce faire, il anime la concertation et la coordination de son réseau d'acteurs travaillant auprès des seniors.

Ses missions :

- actions de preventions (chutes, nutrition, ateliers mémoires)
- actions collectives d'information et de formation
- observatoire et lieu de réflexion sur les besoins des personnes âgées (schéma gérontologique défini par le C.G.34)

Son but :

La prévention et le dépistage.

CCAS collecte des 28 et 29 novembre



Les vendredi 28 et samedi 29 novembre 2014, les membres du CCAS mais aussi le Secours Catholique ainsi que de nombreux Capestangais ont participé à la Collecte Nationale. Toutes ces denrées vont être redistribuées aux personnes démunies résidant à Capestang. Merci à nos partenaires ainsi qu'aux généreux donateurs. Malgré les intempéries, quelques 2200 kg de conserves, pâtes, sucre, et divers produits de toilette et d'entretien vont permettre au CCAS de fonctionner toute l'année en complémentarité avec la BA 34.

Un bel exemple de solidarité !

" A l'approche des fêtes de Noël, les membres du CCAS perpétuent la tradition, celle de "la tournée des chocolats" au domicile des aînés de plus de 80 ans.

C'est l'occasion de leur souhaiter de bonnes fêtes, d'offrir au nom de la municipalité un petit cadeau, une boîte de chocolats qui fait chaud au cœur.

RDV est pris pour le repas des aînés du 17 février 2015."

Prochainement, un protocole pour Capestang

va être mis en place entre la gendarmerie, le CG34, l'ADCS et le CCAS pour la mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales.

Une convention sera signée avec des partenaires pour le transport et l'hébergement d'urgence.

Le CCAS travaille actuellement à cette organisation avec le concours des CCAS de Puisserguier, Creissan et Quarante."



Le siège de l'aide alimentaire déménage !

Mais ne perd pas la tête pour autant. Notre nouveau local est situé désormais au 27 boulevard Pasteur, et ce depuis le 24 Novembre.

Grâce au savoir-faire et aux compétences des agents des ateliers municipaux, les bénéficiaires et les bénévoles vont profiter d'un cadre plus adapté à la distribution alimentaire, que ce soit sur le plan de l'hygiène ou de la convivialité. En effet, l'organisation en sera facilitée ainsi que les échanges et ce à partir du 1^{er} janvier 2015. Fin 2015, l'épicerie solidaire sera créée et prendra le relais.

Création d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés PASA

A l'occasion du Conseil d'Administration du Centre Social d'Action Sociale en date du 9 septembre 2014, Madame RONGIER Directrice de l'EHPAD et le Docteur GHEZI Médecin Coordonnateur ont présenté leur projet d'évolution de l'établissement pour une meilleure prise en charge des résidents.

A l'issue de l'exposé du Docteur GHEZI, le Conseil d'administration s'est déclaré favorable à la création d'un PASA.

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

En accord avec le médecin coordonnateur, le PASA accueille 1 à 5 jours par semaine des résidents présentant des troubles cognitifs modérés pour leur offrir un accompagnement personnalisé associant relaxation et stimulation.

Ce sont pour la plupart des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou d'une maladie apparentée) ayant des troubles du comportement, le diagnostic ayant été établi par un médecin gériatre.

Le PASA est un lieu de vie particulier adapté par rapport au reste de la structure, composé d'un salon dédié au repos des résidents, d'un coin repas équipé d'une cuisine thérapeutique et de deux salles d'animation. Un espace



sécurisé permet une ouverture sur l'extérieur

En complément du personnel intervenant déjà dans l'EHPAD, l'équipe qui est dédiée au pôle de soins et d'activités adaptés est obligatoirement composée :

- D'un psychomotricien ou ergothérapeute,
- D'assistants de soins en gérontologie,
- D'un temps de psychologue pour les résidents, les aidants et l'équipe

Les frais de personnels seront pris en charge à 100% par l'Agence Régionale de la Santé.

Madame la Directrice de l'EHPAD et son équipe sont chargées de présenter le dossier à l'ARS pour l'obtention de l'agrément avant la fin 2015.

Le P.I.J., qu'est-ce que c'est ?

Ce lieu, appelé P.I.J (Point Information jeunesse) est géré par la communauté de communes CANAL LIROU ST CHINIANAIS. Capestang a la chance de l'avoir sur son territoire.



L'informatrice jeunesse, Aurélie MODOLO, de formation Conseillère Economique Sociale et Familiale, Militante associative et expérimentée dans l'accompagnement des jeunes, aide, conseille, écoute, encourage les jeunes dans leurs préoccupations en matière de formation, de recherche

d'emploi, de droit au logement, de santé...

Ce Service public est ouvert à tous. Les jeunes, mais aussi les parents, les professionnels de l'éducation et de l'animation, les membres d'associations y sont les bienvenus. L'accès à l'information y est gratuit et anonyme.

L'utilisateur peut trouver de la documentation en accès libre, un accès à Internet, mais aussi un soutien individuel pour les recherches d'emploi, de stages ou de contrat d'apprentissage par le biais de conseils pour la rédaction de CV.

La Mission Locale d'Insertion du Biterrois y tient deux permanences mensuelles (2ème et 4ème mardi du mois).

Dans le cadre d'un Point Accueil Ecoute Jeunes, une psychologue clinicienne est présente tous les mercredis matins.

Le point Information Jeunesse est aussi labellisé Relais Services Publics. Les adultes de tout âge peuvent s'y rendre pour bénéficier d'une aide administrative en lien avec la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, la CCI....

En bref, n'hésitez pas à y entrer...

Ouvert du lundi au Vendredi de 14h00 à 18h00 - mercredi 9h à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Contact : 04 67 26 37 10 - Facebook : Point Information Jeunesse Canal-Lirou Saint-Chinianais

Bientôt une épicerie solidaire à Capestang !



Actuellement les personnes en difficultés résidant à Capestang bénéficient de la distribution de l'aide alimentaire. Or, ce service qui a le mérite d'exister, a ses limites : il ne permet pas aux

bénéficiaires de choisir les denrées qu'ils consomment, il occulte la relation bénévole-bénéficiaire, et manque d'ambition dans l'aide qu'il doit apporter pour un retour à une vie sociale satisfaisante.

En conséquence, il faut inventer non pas une nouvelle solidarité mais une façon de l'exprimer en conservant toutes les recettes de base où le bon sens et la raison semblent durablement cités comme ingrédients. On lui témoignera le plus grand respect en lui reconnaissant ses statuts de référente et d'inspiratrice, seules à même de garantir la légitimité et la probité de sa descendance. C'est à partir de ces réflexions que s'est imaginée construite et mise en place l'idée de création d'une épicerie solidaire à Capestang.

En effet, une épicerie solidaire propose aux bénéficiaires un grand choix de produits, moyennant une petite participation financière. Disposées dans les rayons, les denrées sont vendues à très bas prix. Ces produits sont en grande partie fournis par les Banques Alimentaires. On y trouve de

tout : fruits et légumes, laitages, viande, produits secs...

Au-delà de cet accompagnement alimentaire purement matériel, les bénévoles des épiceries solidaires ont à cœur de recevoir dignement ces personnes en difficulté, en leur offrant une écoute, un environnement le plus convivial possible, un café, et donc un accompagnement social pour apporter un peu de chaleur à la relation. Elles expliquent aussi comment cuisiner ou améliorer certaines denrées ou conserves, en donnant des recettes. Un "coin accueil" est souvent aménagé dans les locaux. Par ailleurs, le fait de payer les achats, même à un prix très modique, donne aux personnes reçues le sentiment d'être valorisées et de sortir de l'assistanat pur et simple. On a ici une autre approche, ne plus être obligé d'accepter "ce qu'on nous donne". Le bénéficiaire exerce sa liberté et gère son autonomie en se réappropriant ce droit inaliénable qui fait de lui un citoyen responsable, le don n'est plus un dû, le bénéficiaire devient partenaire et offre au bénévole le plaisir d'un partage.

In fine, c'est le bénéfice humain qui est recherché, que chaque bénéficiaire se sente considéré et reconnu, que ce soit par une aide alimentaire, un soutien moral, ou une assistance dans les démarches, le but c'est qu'il accède à son autonomie.

Projet pour 2015 : Etude de la faisabilité de jardins familiaux

Un dossier que notre équipe « Un Avenir pour Capestang » avait inscrit dans son programme.

Les Jardins Familiaux deviennent plus qu'une mode, ils constituent une excellente initiation au travail individuel ou collectif, au partage, à la rigueur, aux responsabilités, à la méthode et aux traditions. Ils développent les connaissances et toutes les qualités indispensables pour cultiver et produire.



Plus qu'une activité, le jardinage est pragmatique, il ne faut pas aller à l'encontre de LA NATURE. Il dépend de la pluie et du beau temps.

En ces temps difficiles pour tous, le jardin

potager devient une ressource d'économie et par dessus tout il est très agréable de consommer des produits de qualité que l'on a cultivé soit même en respectant certaines règles de culture « biologique ».

Déroulement du projet :

- La Municipalité proposera une parcelle, susceptible de faire un découpage de petits jardins irrigués. Mise en place du projet qui aura pour objectif de proposer un jardin clôturé, irrigué avec abris (étude, plan, estimation...)

Puis elle lancera une consultation auprès de la population, pour définir les modalités des inscriptions (avec des priorités aux personnes en difficulté, ou qui ne possèdent pas de jardin, pourquoi pas également CCAS, écoles, Associations).

- Création d'une Association avec élus et bénévoles bailleurs (statuts, clefs, règlement, convention, fonctionnement, possibilité d'animations à thèmes...)

- Demandes de subventions

- Travaux de mise en place : terrassement, irrigation, clôtures, aménagement.

Site Internet : une modernisation prévue en 2015

Le site Internet de la Commune n'est aujourd'hui pas satisfaisant. Il a été conçu avec une technologie ancienne, rendant sa mise à jour lourde et complexe et ne permettant pas une bonne utilisation sur les tablettes et smartphones.

Plusieurs prestataires ont été consultés sur la base d'un cahier des charges, afin de donner à Capestang une vitrine sur Internet qui soit à la fois conviviale, performante et évolutive. Le choix du prestataire sera effectué d'ici la fin de l'année pour une mise en ligne de la nouvelle version du site début 2015.

En attendant, la présence sur Internet a été confortée par la création d'une page Facebook régulièrement mise à jour. Elle compte à ce jour plus de 450 « j'aime » et les publications atteignent en moyenne 300 internautes avec des pointes à plus de 1000.

Les nouveaux locaux de la DSD

Agence départementale de la solidarité : des locaux plus adaptés en janvier

L'agence départementale de la solidarité est située Avenue de la République à Capestang. Ce service du Conseil Général couvre une vaste étendue territoriale et offre une large palette de services aux familles en difficulté.

Depuis des années, la question de l'insuffisance des locaux actuels était posée. Il s'est même avéré nécessaire d'installer des préfabriqués dans la cour du bâtiment pour accueillir une partie du personnel de l'agence. Les conditions de

travail et d'accueil des bénéficiaires n'étaient pas optimales. La Commune a donc décidé de louer des locaux supplémentaires à l'agence départementale de la solidarité. Il s'agit des locaux de l'ancien laboratoire d'analyse médicale, qui se trouvent dans la continuité des locaux actuels. Le Conseil Général prendra à sa charge les travaux nécessaires (aménagement d'une salle de réunion, pose de double-vitrages...).

Il est important pour nous de pérenniser la présence sur notre territoire d'un service public adapté aux besoins.

Secteur « Saint Laurent/Hort », Développement ouest de la commune

Une approche d'organisation pour l'extension urbaine à l'ouest de la commune avait été menée en 2010 et annexée comme orientations d'aménagement au PLU en 2012.

En fonction de ces dispositions, un projet de lotissement privé dit de « l'Hort » portant sur 5,4 hectares et représentant une centaine de lots nous a été soumis en avril 2014. La réalisation, en cours de pré-négociation avec la municipalité précédente, devait faire l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) entre l'opérateur et la commune.

Le montant des travaux des équipements publics (voirie et réseaux primaires,) est estimé à plus de 600 000 € HT. La commune (maître d'ouvrage) doit dans ce cas faire l'avance financière (un portage financier non négligeable dans cette période de difficultés budgétaires) et l'aménageur de son côté s'engage à rembourser par mensualités à la commune sa participation (87%).

Nous avons rencontré l'opérateur et les propriétaires pour leur faire part de notre volonté d'apporter plus de clarté sur le devenir à moyen terme d'une nécessaire urbanisation maîtrisée à l'ouest du village. D'autant, que la commune possède dans ces secteurs, du foncier qu'il est opportun de valoriser au mieux des intérêts de celle-ci.

Sans attendre, et sans préjuger des qualités techniques ou du réel potentiel de vente des lots du lotissement, nous avons engagé l'étude d'un « schéma de principe général d'aménagement des secteurs ouest de la commune » avec pour objectif d'obtenir le rapport final avant fin 2014 et ainsi pouvoir procéder en commission communale d'urbanisme au choix d'un scénario d'aménagement.

En première phase (court terme) le scénario retenu répond aux besoins d'implantation de nouveaux équipements sportifs par la réorganisation obligatoire du site « salle polyvalente-tennis-boulodrome » :

Création, en prolongement du City Park, d'un Skate park, apte aux compétitions, et agrémenté de plantations d'accompagnement. (Les modules bruyants et dangereux installés sur le parking de la salle polyvalente sont supprimés).

Réalisation de deux courts de tennis supplémentaires, amélioration du fonctionnement de l'ensemble et agrandissement du club-house (plantations en périphérie)

Extension du boulodrome (jours de compétitions) sur un espace traité en esplanade ombragée pour le confort des joueurs (plantations nouvelles).

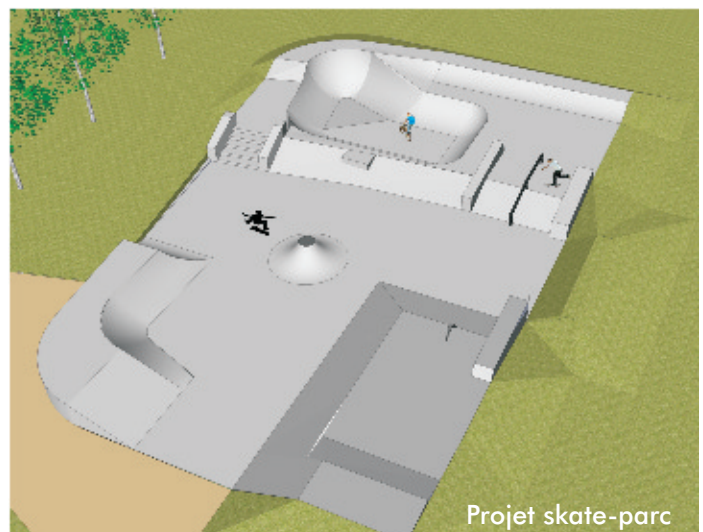
Amélioration des accès piétons et cycles (sécurisation) et prolongement par un cheminement (trame verte), le long du ruisseau, vers le canal du midi et les espaces naturels de promenade.

Augmentation du stationnement existant devant la salle polyvalente (dépose du Skate park actuel) et mutualisation des places pour tous les usagers des équipements et les promeneurs. Reconfiguration du site du camping et rafraichissement des équipements.

Cette première phase est le point d'appui d'un projet global de mise en valeur paysagère des espaces sportifs et de loisirs en utilisant au plus juste le foncier disponible.

Le réaménagement du site autour de la salle polyvalente « N.Mandela » est le point de départ, par étape (phases 2 et 3 du scénario), d'une organisation future des secteurs situés de part et d'autre du ruisseau du Saint Laurent, véritable fil conducteur paysager (de la salle polyvalente jusqu'au canal du midi).

L'enjeu pour Capestang, est de faire valoir pour son développement, une démarche générale d'urbanisation cohérente, coordonnée dans le temps, répondant le plus possible aux besoins de logements et le tout dans un contexte d'embellissement paysager (plantation).



Aire de lavage pour les machines agricoles : début de l'étude

Pendant l'été, une consultation a été lancée auprès des propriétaires et exploitants viticoles pour recueillir leur besoin en matière d'aire de lavage des matériels agricoles. Il en ressort un besoin d'une aire de lavage collective dimensionnée pour 14 machines à vendanger et 50 pulvérisateurs.

La Commune a confié l'élaboration du cahier des charges d'une étude de faisabilité aux techniciens du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL), qui ont déjà travaillé sur plusieurs installations dont celle de Laurens. Après consultation de plusieurs bureaux d'études, la mission a été confiée au cabinet Entech, basé à Mèze, pour un coût de 3655 € HT, largement subventionné par le Département et la Région.

Cette étude va débuter dès la fin de cette année, et donnera des éléments en ce qui concerne le lieu d'implantation, les

orientations techniques et financières. Les viticulteurs seront associés au projet très en amont.

En fonction des résultats de l'étude, l'année 2015 sera mise à profit pour monter le projet technique et les dossiers de subvention. L'enveloppe budgétaire de ce projet est d'environ 500 000 €, avec des subventions de l'Agence de l'Eau pouvant atteindre 70 % à 80 %.

En ces périodes de restrictions budgétaires, nous devons aller vite (trop de temps perdu depuis 2006) pour solliciter ces fonds car ils vont se raréfier rapidement et les prétendants seront de plus en plus nombreux. En effet, d'ici 2018, les réglementations européennes en matière de subventions aux exploitations imposeront la généralisation d'aires de lavage répondant aux critères définis par l'arrêté du 12 septembre 2006.

La Gendarmerie peut-elle rester à Capestang ?

Suite à un rendez-vous entre le Maire et le colonel Lecouffe, commandant de région, la Commune va étudier la faisabilité de la construction d'une nouvelle caserne de Gendarmerie à Capestang. Le colonel a en effet confirmé la volonté de la Gendarmerie de maintenir une brigade à Capestang. Cela dit, cette volonté doit s'accompagner d'un réel engagement de notre part d'élaborer un projet solide et réaliste. En effet, dès 2004, la Gendarmerie s'était rapprochée de Capestang dans le but d'initier cette démarche, mais l'équipe municipale de l'époque n'avait pas donné de suites concrètes et sérieuses, d'où l'émergence d'un projet alternatif à Nissan-lez-Ensérune. Depuis 2010, ce projet alternatif n'a pas abouti, rendant possible une contre-proposition de la part de Capestang. Conscients de l'atout que constitue le maintien d'un service public aussi important sur notre territoire, nous avons lancé sans tarder une réflexion sur un projet d'une nouvelle caserne, associée à 21 logements, permettant d'accueillir l'effectif actuel dans de bonnes conditions.

Bien sûr, les incertitudes sont grandes sur un projet d'une telle envergure, qui nécessite une emprise foncière de l'ordre de

6000 m² minimum. En collaboration avec les services techniques de la Gendarmerie et un bureau d'études, nous voulons avancer rapidement sur ce dossier.

Nous souhaitons un portage du projet en maîtrise d'ouvrage publique. Cette solution est également privilégiée par la Direction de la Gendarmerie par rapport à un Partenariat Public-Privé (PPP) dont les coûts s'avèrent au final souvent plus important pour les collectivités.

Dans notre cas, le décret du 28 janvier 1993 qui précise les modalités financières de partenariat entre l'Etat et les collectivités pour ce type de projet prévoit que l'Etat s'engage sur un coût « plafond », de l'ordre 3,8 millions d'euros TTC. Si le projet est validé, l'Etat octroie une subvention de 20% de ce coût soit environ 760 000 euros, puis un loyer annuel de 6% du coût total soit environ 228 000 euros, permettant le remboursement d'un emprunt.

Nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'avancement de ce dossier qui, répétons-le, n'en est qu'à son tout début et pour lequel de nombreux aspects techniques, juridiques et financiers devront être soigneusement étudiés !

La zone agricole bloquée ?

Le Plan Local d'Urbanisme de Capestang a été approuvé en octobre 2012, après 10 longues années d'une élaboration qui s'est avérée fastidieuse. Pourtant, malgré cette longue gestation, le règlement de la zone Agricole (dite « zone A ») qui s'avère trop restrictif, ne permet pas un développement normal de l'activité agricole. Ce point avait été signalé par la Chambre d'Agriculture au moment de l'élaboration, mais ces remarques n'ont pas été suffisamment prises en compte. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une situation aberrante où la Commune se voit dans l'obligation de refuser des permis de construire pour l'extension ou la création d'activités agricoles, engendrant l'incompréhension et la frustration des exploitants concernés. Après une réunion avec les représentants de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM),

de la Chambre d'Agriculture, de notre conseil juridique et d'un bureau d'études, il a été convenu qu'une modification du règlement de la zone A sera engagée avant la fin de l'année. Il ne s'agit pas d'autoriser une fuite en avant vers une agriculture intensive détruisant nos paysages et notre environnement. Il s'agit au contraire de permettre un développement raisonné et maîtrisé de ce secteur majeur de notre économie, qui connaît des difficultés et doit évoluer et s'adapter. Nous ne pouvons accepter qu'une vision trop restrictive, et centrée exclusivement sur des préoccupations de conservation patrimoniale, conduise à une véritable « congélation » de nos territoires, sans permettre le moindre développement d'activités agricoles nouvelles.

Bien entendu, les professionnels (agriculteurs, viticulteurs, éleveurs...) seront étroitement associés à cette démarche.

Intercommunalité : des perspectives et des enjeux



La Communauté de Communes Canal-Lirou-Saint-Chinianais est issue de la fusion, au 1er janvier 2014, de deux Communautés de

Communes : Canal-Lirou et Saint-Chinianais. Cette nouvelle entité regroupe désormais 17 Communes et environ 18 000 habitants.

Assignan, Babeau-Bouldoux, Capestang, Cazedarnes, Cébazan, Cessenon sur Orb, Creissan, Cruzy, Montels, Montouliers, Pierrerie, Poilhes, Prades sur Vernazobre, Puisseguiet, Quarante, Saint-Chinian, Villesspassans... partagent à présent un projet de territoire.

Capestang compte cinq élus au sein du nouveau Conseil Communautaire :

Pierre POLARD : Vice-président en charge de l'Economie, de l'urbanisme, de l'habitat et de la mutualisation des services ; délégué au SCOT du Biterrois

Isabelle GIL : membre des commissions Enfance-Jeunesse et Tourisme; Présidente du pôle « cohésion sociale » du Pays Haut-Languedoc et Vignobles ; membre du bureau de l'Office de Tourisme intercommunal

Gilles DUCLOS : membre des commissions Environnement et Enfance-Jeunesse; membre de la Commission d'Appel d'Offres

Véronique BRASSET : membre des commissions Environnement et Culture-Patrimoine; délégué au Syndicat Mixte des Déchets de l'Ouest Biterrois

Michel GARY : membre des commissions Economie et Tourisme

Suite au renouvellement du Conseil Communautaire après les élections municipales de mars 2014, les premiers mois du mandat ont été mis à profit pour finaliser les statuts et les compétences de la nouvelle entité, mettre en place les commissions thématiques. Les compétences de la Communauté de Communes sont désormais les suivantes :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Collecte, traitement et valorisation des ordures ménagères
- Politique du logement et du cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Action sociale
- Politique culturelle, sportive et de loisir
- Service de l'éclairage public

A compter du 1er janvier 2015, la Communauté de Communes exercera la compétence « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » (PLUI). Il s'agira d'élaborer un document d'urbanisme sur le périmètre intercommunal, à partir d'un projet de territoire partagé. Au terme d'une réflexion, à laquelle seront associés l'ensemble des Maires et des conseils municipaux, le PLUI permettra de définir les règles d'utilisation des sols au niveau intercommunal. Il permettra ainsi une optimisation de l'espace foncier

disponible, en renforçant la complémentarité, et donc l'identité, des communes. L'intercommunalité apparaît comme la meilleure échelle pour concevoir les mesures adaptées aux enjeux du territoire : modalités de déplacement, zones de chalandise, zones d'attraction des équipements, fonctionnement des exploitations agricoles, unités paysagères, enjeux de biodiversité...

A partir du 1er juillet 2015, les services de l'Etat n'assureront plus l'instruction des permis de construire pour les Communes dotées d'un document d'urbanisme. Les collectivités devront s'organiser pour assurer ce service. L'échelon qui s'impose logiquement est la Communauté de Communes. Il s'agira donc de structurer un service « ADS » (Application du Droit des Sols) qui effectuera dès juillet 2015 les tâches autrefois dévolues aux services de l'Etat.

Dès la fin de l'année 2014, un(e) chargé(e) de mission sera recruté(e) pour mettre en place un service « Développement Economique ». Il aura pour mission d'effectuer un diagnostic économique du territoire : force / faiblesses, enjeux... Il assurera la promotion du territoire auprès des entreprises et porteurs de projets. Il accompagnera les acteurs économiques dans la recherche de subventions, le montage de dossiers, la recherche de locaux... Il sera l'interface avec tous les partenaires institutionnels (Département, Région, Etat, Europe) et consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture...). Bref, il aura un rôle de facilitateur et d'animateur de l'activité économique, pour un développement équilibré fondé sur nos atouts spécifiques et une création de richesse et d'emplois au sein de notre territoire.

Enfin, l'année 2015 sera l'occasion d'élaborer le schéma de mutualisation des services, rendu obligatoire par la loi du 16 décembre 2010 dite « Réforme des Collectivités Territoriales » (RCT). Il s'agira de préciser quelles sont les compétences qui pourront faire l'objet d'une mutualisation entre les Communes et la Communauté de Communes (services communs, marchés publics, groupements de commandes, choix des prestataires...) et d'en préciser l'impact en termes financiers.

On le voit, les chantiers sont nombreux et importants. Nous serons pleinement impliqués dans leur conduite et leur mise en œuvre, dans les différentes commissions et dans le cadre de la vice-présidence « Economie-Urbanisme-Mutualisation », en charge de tous ces dossiers.



Rencontre avec les associations en Novembre dernier

Un tour de table a permis de faire la connaissance de toute l'assemblée.

Un petit mot de Mr le Maire a ouvert cette réunion en rappelant le rôle du développement économique que joue le tissu associatif, qu'il soit culturel, sportif ou caritatif sur notre commune et au-delà du territoire.

Mme Gisbert, Adjointe, a présenté la Charte de la Vie Associative, mise en place avec les adjoints aux associations, Mmes TAILHADES, DUCLA et Mr CABROL en collaboration avec les conseillers concernés, et les gardes Municipaux qui gèrent les états des lieux des salles. Mr Eychard est, dorénavant responsable des réservations.

Cette Charte aborde :

- le cadre prévu par la législation, des associations afin d'établir un principe de transparence et de respect.
- la procédure à suivre pour la mise à disposition des salles Municipales et du matériel. Engagement pour chaque responsable d'Association de déposer un chèque de caution annuel qui sera débité en cas de dégradation ou de non respect du règlement intérieur.

Toute demande de réservation de salle qui ne concernera pas la vie de l'association, propre, devra faire l'objet d'une réservation de salle individuelle, (mariage, anniversaire, repas, apéritif, ...). Les fiches de réservation de salle sont à retirer en Mairie.



Un appel aux informations à communiquer à la population a été lancé par Mme Hullo, conseillère, pour alimenter le bulletin « Canal à l'Etang », Facebook et le site communal (qui fera l'objet de remise à neuf en 2015).

Les réductions des dotations de l'Etat aux Collectivités sont aujourd'hui d'actualité, aussi, la Municipalité s'engage à être à l'écoute et à accompagner toute initiative associative ou inter associative. Appel aux associations est lancé pour participer, pourquoi pas au Carnaval, à la Fête d'été et aux prochaines réunions de mise en place qui se feront à partir de Janvier, Forum des Associations....

Cette réunion a fait l'objet de riches discussions.

Bilan du 14 Juillet 2014

Grâce à la collaboration des Sapeurs Pompiers, les Associations de Pêche, de Chasse, du Foyer Rural, des cafetiers, la Paix, La Grille et le Caveau, la Municipalité a pu proposer 3 jours d'animations.

La remise en place de l'animation des Traditionnels Jeux pour enfants a connu un vif succès. Merci à tous les enfants pour leur participation et à tous les partenaires pour la dotation des nombreux lots.

Le groupe NARBOJAZZ BIG BAND était un concert de



qualité, la soirée DJ du 13 Juillet a été interrompue par la pluie. Le tour de ville du 14 Juillet avec les flambeaux, le Feu d'Artifice et le Bal Populaire ont clôturé le 14 Juillet en beauté.

Pour le 14 Juillet 2015, les jeux pour enfants seront à nouveau au rendez-vous, et nous lançons dorénavant un appel aux dotations des lots pour les enfants.

La Municipalité vous proposera son programme avant les vacances d'été avec les animations traditionnelles et une nouveauté ...

Bilan de la Fête d'Août 2014

La fête d'été s'est déroulée sur 4 jours au lieu de 5, avec mise en place d'une Charte pour un meilleur déroulement



des festivités, dans un soucis de répondre à une Meilleure Tranquillité Publique et une meilleure sécurité et une meilleure propreté.

Nous pouvons remercier la population, les Sapeurs Pompiers, la

Gendarmerie, la Police Municipale, les Associations, la Chasse pour son Bal Trap, la Pêche pour le concours des enfants, ainsi que nos partenaires les cafetiers, La Grille et La Paix et le Caveau de la Place Jean Jaurès.

Le Foyer Rural, a ouvert les festivités sous la pluie, avec une programmation exceptionnelle du BRBB dans le Petit Jardin Fernand Vidal. L'Olympique Lirou, le Hand Ball et l'ABBXV ont proposés, animations, buvette et restauration en prolongement de la buvette des Bracéjaires qui animaient leur Bodega sur des thèmes différents chaque soir.

Pour que la fête redevienne une « Fête pour Tous », deux animations

« SOMOS TODOS CONGA LIBRE » et « L'ART A TATOUILLE » se sont tenues sur la Place Jean Jaurès.



Le projet de la Fête d'été 2015 fera l'objet de réunions de travail dès janvier 2015. Merci aux associations et aux particuliers qui veulent y participer de se faire connaître en Mairie.

L'autre marché

Bilan de l'action L'autre marché qui a eu lieu en octobre dernier.

Cette matinée exceptionnelle a été une réussite, les enfants des écoles primaire et des Buissonnets se sont bien impliqués. Des actions sont prévues autour de l'atelier cuisine pendant l'année, à l'école et sur les marchés.

Au foyer rural, un documentaire de philippe Borrel : L'Urgence de ralentir sera proposé à une date à venir.

Il est certain que cet "Autre Marché" du Mercredi matin, en saison creuse était un challenge. Certes il n'a pas bouleversé le chiffre d'affaire des commerçants présents, mais il a été bien animé.

Les objectifs étaient de communiquer et de faire découvrir pour certains, notre marché Languedocien de



Capestang, de sensibiliser les enfants, les étudiants et les parents sur la traçabilité des produits proposés qui deviendra obligatoire à partir de 2017. La mise en place de quelques animations : artistes locaux, médiathèque, cuisine sur place, dégustations... ont été appréciés.

La municipalité s'engage à étudier la faisabilité d'une meilleure

signalétique, de republier le marché les mercredis, et à ouvrir la Place à toute initiative des scolaires, des associations et de la Médiathèque, dans le but de créer des animations le plus souvent possible.

La prise de conscience de chacun d'entre nous, pourrait permettre à nos commerçants, nos producteurs et nos ambulants de mieux vivre de leur travail pour ne pas désertier notre territoire et nos campagnes.

Les réunions en amont ont créé un lien entre tous les acteurs, commerçants, restaurateurs, ambulants, consommateurs, groupes scolaires et associations qui, pourquoi pas pourraient aboutir à un comité de Marché/Commerçants ? ... Un prochain rendez-vous est lancé pour février 2015.

Planning des lotos et manifestations jusqu' à mars 2015

Dates	Anim./Lotos
JEUDI 11/12/14	REUNION PUBLIQUE Municipalité
DIM. 14/12/14	LOTO PETANQUE 1
DIM. 21/12/14	LOTO RUGBY ABBXV
DIM. 28/12/14	LOTO FOOT MIDI/LIROU
DIM. 04/01/15	LOTO LIGUE CANCER
DIM. 11/01/15	LOTO MUSIQUE
JEUDI 29/01/15	VOEUX A LA POPULATION
DIM. 18/01/15	LOTO ANC. COMBATTANTS1
DIM. 25/01/15	LOTO HAND BALL
DIM. 01/02/15	LOTO SECOURS CATHOLIQUE

Dates	Anim./Lotos
DIM. 08/02/15	LOTO PETANQUE 2
DIM. 15/02/15	LOTO ANC. COMBATTANTS 2
MARDI GRAS 17/02/15	REPAS DES AINES Offert par la Municipalité
MERC. 18/02/15	LOTO ENFANTS FCPE
DIM. 01/03/15	LOTO AMICALE RESIDENCE FOYER
SAM. 07/03/15	LOTO ECOLE RUGBY 2
DIM. 15/03/15	LOTO TOUS UNIS POUR SACHA
DIM. 22/03/15	1er TOUR CANTONALES
DIM. 23/03/15	2ème TOUR CANTONALES

École de rugby Capestang - Puisserguier



L'école de rugby CAPESTANG-PUISSERGUIER est régie par la loi des associations de 1901.

Elle réunit aujourd'hui environ 150 membres autour d'une même passion qui est la pratique du rugby. Les licenciés proviennent de Capestang, Puisserguier, Creissan Quarante, Cruzy, Cebazan, St Chinian...

Notre activité se déroule indifféremment sur les stades de Capestang et Puisserguier. Pour la saison 2014-2015, elle se trouve représentée dans toutes les tranches d'âge.

Catégorie des Moins de 6 ans au Moins de 14 ans.

30 Minimes (M14) année 2001-2002 (4 éducateurs)

31 Benjamins (M12) année 2003-2004 (5 éducateurs)

28 Poussins (M10) année 2005-2006 (5 éducateurs)

26 Mini-Poussins (M8) année 2007-2008 (4 éducateurs)

15 Premier Pas (M6) année 2009 (2 éducateurs)

Les éducateurs qui forment l'encadrement des équipes sont diplômés de brevet fédéraux rugby sous la responsabilité de Nathalie Amiel BE2 (Brevet d'Etat Rugby)

Côté festivités pour 2014-2015 :

Le 20 décembre 2014 : l'organisation du Noël des enfants

Le 6,7 ou 8 mars 2015 : Le loto de l'école de rugby

Le 24 mai 2015 : Le Tournoi CAPMAJO

Le tournoi CAPMAJO cher à tous nos enfants et à nos éducateurs se déroule sur les stades de CAPESTANG pour les M6 ans au M12 ans et sur Puisserguier pour les M14 ans. Les Mairies de Capestang, de Puisserguier, les Bracejaires, les Cols bleus, l'ABB XV, les parents de nos licenciés et les éducateurs mettent tout en œuvre pour que cette journée se déroule dans une excellente ambiance et reste un très bon souvenir pour tout le monde.

Responsable de l'école de rugby : Nathalie Amiel

Tél. : 06.15.96.25.33

Mail : natamiel13@orange.fr

ASSO 34 Football



L'association Avenir Sportif Sang et Or 34 (ASSO 34) née en juillet 2009 est le fruit du changement de nom de l'Association Sportive Midi Lirou Vernazobre, créé en juillet 2008 suite à la scission de l'école de football et des séniors de l'Olympique Midi Lirou.

Régie par la loi des associations de 1901, elle réunit aujourd'hui environ 160 membres autour d'une même passion, la pratique du football. Plus important club de football de la Communauté de Communes Canal-Lirou Saint-Chinianais, il regroupe des licenciés de provenances diverses : Puisserguier (55), Creissan (40), Saint Chinian (30), Capestang (20) et autres pour les licenciés restants.

Notre activité se déroule indifféremment sur les stades de Capestang, Creissan, Puisserguier et Saint-Chinian. Pour la saison 2014-2015, l'Avenir Sportif Sang et Or 34 se trouvera représentée dans toutes les tranches d'âge, exception faite de la catégorie U17 pour laquelle l'équipe n'est pas répartie faute de participants :

Président : Bouzakri Mustapha

Tél. : 06-67-00-59-27

Courriel club : 553853@languedocroussillonfoot.fr

1 équipe Vétérans

2 équipes Séniors (Hommes)

1 équipe Séniors (Féminines)

1 équipe U19 (moins de 19ans)

1 équipe U15

2 équipes U13

1 équipe U11

40 enfants U6-U7-U8-U9

25 dirigeants bénévoles, dont 5 éducateurs fédéraux, forment l'encadrement des équipes.

Grâce à une première saison en première division de district très réussie par l'équipe première (4ème), l'ASSO 34 (2 accessions en 3 ans) commence à faire parler de lui.

Pour 2013-2014, côté festivités, l'organisation de la fête locale de Puisserguier (samedi et dimanche) a connu un réel succès, grâce notamment aux différents menus proposés par le staff festivités de l'ASSO, et servis par de nombreux bénévoles. Outre les lotos, feu de la St Jean à Creissan, fête de 14 juillet à Creissan, le club a aussi organisé un tournoi U13 sur St-Chinian ainsi qu'un tournoi séniors sur Capestang, pour lesquels le succès fut, là aussi au rendez-vous. Pour la saison à venir, toutes ces manifestations seront reconduites et en plus viendra se rajouter le dimanche de la fête locale de Capestang.

Football, vétérants

"Après une des meilleures saisons de l'équipe Vétérans de Capestang, tant d'un point de vue résultats que d'esprit d'équipe, la nouvelle saison est répartie sur les chapeaux de roues. Un groupe composé d'une quinzaine de joueurs, toujours à la recherche de nouveaux éléments.

Si vous êtes intéressés, nous vous accueillons aux entraînements qui se déroulent tous les mardis soirs sur le terrain annexe de Capestang."

Handball Club Capestang



"Comptant une centaine d'adhérents cette année, le HBCCapestanais a repris le chemin du gymnase dès le mois de septembre. C'est l'occasion pour les plus jeunes (-7 et -9) de découvrir les premières émotions des tournois avec bonheur et réussite. Les autres équipes (-11, -13 garçons, -13 filles, -18 filles et seniors filles) ont entamé leur championnat au niveau départemental et régional avec une certaine réussite que nous espérons voir perdurer lors de l'année 2015. Les membres du bureau souhaitent de bonnes fêtes de Noël à tous et donne rendez vous au mois de janvier.

Les Cols Bleus



Une année avec les cols bleus

- les vendredis à 19h30 entraînement jusqu'à 21h ensuite repas au club house en regardant le match de top 14 sur grand écran-octobre vente d'huître et de vin blanc pour la ligue contre le cancer cette année 500€ ont été reversés à la ligue.- **Octobre** : Paella au Café de la Paix - Sortie Péniche repas pris au tunnel du Malpas- **Novembre** : soirée vin nouveau à la cave Coopérative.- 14 novembre repas tout escargot à Argeliers chez notre ami Guy Pages.- **12 décembre** : repas des ancêtres "Guillaume Champion" avec les plus anciens cols bleus- **2 Mai**: Tournoi et soirée "Pierre Maffre" soirée repas dansant avec orchestre réunissant 200 Personnes- les "**Vendredis du vin des Cols bleus**" organisé aux beaux jours

Tennis Club Capestang

PRESIDENT

Gilles OLCINA
06.83.33.48.77

TRESORIERE

Valérie SIFFRE

SECRETAIRE

Yann CHANDEBOIS
07.63.19.60.16



Les compétitions :

- Un tournoi « rose » au profit de la recherche contre le cancer du sein. (compétition féminine et homologuée).
- Un tournoi interne qui concerne tous les licenciés du club de + de 18ans. (compétition homologuée).
- Un tournoi open limité à 15/4.
- Des équipes engagées en championnat et en coupe : une féminine et deux masculines en senior, puis des 11/12 ans et 13/14 ans.

Les manifestations :

- Une journée « rencontre-handisport » où des joueurs en fauteuil viennent faire découvrir aux licenciés leur pratique sportive.
- Un après-midi fête de l'école de tennis, avec petits jeux sportifs et goûter.
- Un vide grenier.
- un repas champêtre de fin de saison.

Le club compte 120 licenciés (enfants et adultes confondus).
Il dispose de 2 courts en béton poreux.

Les cours se déroulent :

- Le lundi de 18H00 à 21H00
- Le mercredi de 13H30 à 20H30
- Le jeudi de 18H00 à 21h00
- Le samedi de 9H00 à 14H00

On peut y pratiquer un tennis loisir ou un tennis de compétition.

ABB XV : Avenir Bleu Blanc XV

ABBxv: SAISON COMPLETE AVEC 3 TITRES

SENIORS 2: CHAMPIONS DU LANGUEDOC
SENIORS 1: COUPE DU LANGUEDOC
SENIORS 1: CHALLENGE LACONS.

UN NOUVEAU CHALLENGE

AVEC LA MONTÉE EN FEDERALE 3 OU L'OBJECTIF SERA LE MONTÉE



Le foyer rural



Une équipe renouvelée a pris en charge la conduite du Foyer Rural en janvier 2014 et s'est constituée en "direction collégiale" pour en assurer le fonctionnement. La direction collégiale, est un mode de gouvernance qui privilégie l'équité entre les membres du conseil d'administration. Il n'y a plus de Président, Secrétaire ou Trésorier. Chacun se retrouve concerné par les tâches traditionnellement dévolues au bureau. Elles sont réparties entre les administrateurs. Chacun informe les autres de l'évolution des différents dossiers qui lui sont attribués

à l'occasion des nombreuses réunions du Conseil d'Administration que nécessite ce mode de fonctionnement. C'est une représentation supplémentaire du "un homme, une voix" postulat central des organisations ou entreprises d'économies sociales. Ce mode de fonctionnement pour quels projets ? Notre ligne de conduite doit nous permettre de réinscrire notre action dans le quotidien du village et du territoire. Il s'agit de privilégier l'accueil de toutes et tous, de permettre la rencontre du plus grand nombre afin de mieux vivre ensemble. A cet effet nous avons défini un projet intégrant l'animation et le mieux vivre par les activités choisies. En visant l'obtention de l'agrément "Espace de Vie Sociale (EVS)" délivré par la CAF nous souhaitons, entre autre, créer un lieu de rencontre et de convivialité. Celui-ci sera la première étape et en quelque sorte le détonateur d'un ensemble d'actions à définir avec les adhérents.

Notre ligne de conduite doit aussi :

– réintégrer et revendiquer l'idée que notre action doit porter

sur l'intérêt général, l'intérêt public, avec par exemple la mise en place d'ateliers d'aide à la lecture et l'écriture.

– de développer notre action culturelle qui prend forme à travers nos stages de pratiques artistiques amateurs, nos activités culturelles, le festival Scén'Art de Rue, Autour de la Guitare, l'Été du plafond, les journées de l'autrement...

Vous trouverez dans les locaux du Foyer Rural la brochure de l'ensemble des activités culturelles et sportives que nous proposons pour cette saison 2014 2015. Y figurent également quelques informations concernant les prévisions d'animations à venir. Ces informations sont également disponibles sur notre site internet www.frcapestang.org ainsi que sur notre page facebook :

www.facebook.com/foyruralcapestang

Notre bilan de l'année écoulée :

– les activités (De Septembre 2013 à Juin 2014 et reprise pour la saison 2014-2015)

– le gîte (ouvert toute l'année)

– le Minercor (8 – 9 10 Mai 2014)

– la nuit des musées (Mai 2014)

– Remise des ceintures du judo (12 Juin 2014)

– Spectacle de fin d'année théâtre et danse (19 Juin 2014)

– l'été du plafond (Juillet – Août – Septembre 2014)

– les rythmes éducatifs (de Septembre 2014 à Juin 2015)

– Scén'art de Rue avec en tête d'affiche Renan Luce (20 et 21 Septembre 2014)

– Halloween (31 Octobre 2014)

– Marché de Noël (le 7 Décembre 2014)

Nous restons disponibles pour toutes propositions de création de nouvelles activités, mais aussi pour accueillir et rencontrer toutes les personnes motivées par le concept d'éducation populaire, désireuse de s'investir dans la vie du Foyer ainsi qu'à tout projet ayant du sens pour la vie sociale et culturelle du territoire.

Dans tous les cas, nous pensons que le meilleur moyen pour se connaître est de venir nous rencontrer dans nos locaux où notre équipe de bénévoles et salariés auront plaisir de vous accueillir.

Foyer Rural – 9 Place Gabriel Péri – 34310 CAPESTANG

Tél. 0467934090 - mail : frc@frcapestang.org

Orchestre d'harmonie

Orchestre d'harmonie Capestang Saint Chinian

Dirigé par Philippe CASTELL.

Présidé par Laurent RIPPET 06 07 70 57 47

Répétitions : Tous les Mercredi soir hors vacances scolaires à la salle polyvalente Nelson MANDELLA à CAPESTANG de 19 heures à 20 heures 30.

La formation assemble une quarantaine de musiciens amateurs issus d'un territoire très large allant de Siran à Malagas, en passant par Saint Chinian, Capestang, Sérignan et Puisserguier... Les objectifs sont clairs : se retrouver pour pratiquer la musique de façon collective, découvrir des répertoires musicaux très divers et partager d'agréables moments ensemble. Des liens très étroits ont été liés avec l'école de musique Canal Lirou Saint Chinianais



permettant aux élèves en apprentissage de pratiquer la musique en orchestre. Cette rencontre intergénérationnelle apporte beaucoup de dynamisme et de convivialité dans le groupe. Le répertoire a beaucoup évolué depuis la création de l'association, en 1905.

Le CAC34, collectif d'artistes de Capestang



Cette association, qui s'est créée à Capestang il y a 6 ans, regroupe des artistes amateurs ou professionnels qui soutiennent des projets ayant pour but de promouvoir une dynamique culturelle et artistique sur le village de Capestang, avec pour objectif de créer des moments de partage, de convivialité et d'échanges.

Cette année a été riche en événements : concerts avec Hum, La Mal Coiffée et Simplas Cosas, Rentrée Latine avec la médiathèque et l'Ecole de Musique, une Fête de la Musique 100% amateur et la 1ère Fanfaronnade à Capestang avec les fanfares Eyo Nlé du Bénin, la fanfare du Minervoïs et la fanfare les mains sur le capot.

Un grand merci à tous les participants et à l'année prochaine.

Tous Unis Pour Sascha
Association loi 1901
17 rue du Closé - 33170 CAPESTANG
06 21 57 10 04
Mail : tousunis@sousascha@free.fr
Site : www.tousunis@sousascha.fr

*Je m'appelle Sascha,
je suis une petite fille de 7 ans,*

Je suis atteinte d'une maladie génétique rare dite **Syndrome de micro délétion 2q37.3**, à ce jour je ne parle pas, ne marche pas et ne tiens pas assise toute seule.

Maman a décidé de m'amener en Espagne pour que je puisse pratiquer la Méthode Essentis où j'ai déjà effectué deux séjours en 2012, un séjour de deux semaines et un de trois semaines qui ont été très bénéfiques, les progrès sont encourageants !

"La Méthode Essentis" est un programme intensif et pluridisciplinaire de neuro-réhabilitation. La méthode ne suit pas un protocole, mais s'adapte à l'individualité de chaque enfant. Un "intensif" dure de 2 à 4 semaines, à raison de 4 heures par jour, 5 jours par semaine et ce plusieurs fois par an.

Cette méthode très onéreuse n'est malheureusement pas reconnue en France, de ce fait, pas de prise en charge par la **Sécurité Sociale**.

Maman a créé l'association **"Tous Unis Pour Sascha"** pour récolter des dons.

J'ai besoin de votre générosité afin de réaliser mon rêve et celui de ma maman, c'est de

MARCHER ET PARLER UN JOUR

ADMR L'Association du Service à Domicile

L'ADMR est le premier réseau français du service à la personne avec 3350 associations locales présentes sur le territoire national. Elle compte 110 000 Bénévoles et emploie 100 000 salariés. Depuis sa création en 1945, l'ADMR apporte au quotidien des services à domicile sur mesure à plus de 650 000 clients (familles, personnes âgées, personnes handicapées ou malades) et réalise 100 millions d'heures d'intervention par an. La maison des services de l'association ADMR Capestang est située 4 place Ferrer. Elle dessert toutes les communes sur le canton de Capestang ainsi que les communes du Minervoïs. Outre les services à la personne, elle propose le portage de repas à domicile, tous les jours de la semaine y compris le dimanche et les jours fériés. Il est à noter que la déduction fiscale de 50% s'applique sur les services à la famille (ménage, repassage, garde d'enfants). Tél. : 04 67 93 42 18 - Email : capestang@fedes34.admr.org

Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h du lundi au Vendredi

Les soins infirmiers à domicile sont également proposés ainsi que le service gratuit auprès des personnes atteintes d'un début d'Alzheimer grâce à son « équipe soins Alzheimer » (ESA) constitué d'une ergothérapeute et de techniciennes pratiquant à domicile.

Tél. : 04 67 93 83 40 - Email : capestangsiad@fedes34.admr.org

Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Sapeurs-Pompiers de Capestang

Toujours à l'écoute des besoins des sinistrés, les Sapeurs-Pompiers de CAPESTANG après une saison d'été prenante, sont toujours actifs et présents en cette période d'intempéries.

Nous approchons à ce jour les 400 interventions (c'est beaucoup pour les 22 Sapeurs-Pompiers que nous sommes), soit 10% de plus de la moyenne des années passées.

En recherche constante de personnels, comme disaient les légions romaines dans Astérix :

-« Engagez-vous qu'ils disaient... »



La Médiathèque continue son évolution

La médiathèque a connu une année 2014 très chargée.

Dans le cadre de son partenariat avec le Relais Assistantes Maternelles de la communauté des communes, la médiathèque a accueilli, une fois par mois, toutes les assistantes maternelles du secteur. L'organisation d'un conte musical pour les tout-petits, « Babou où es-tu ? », raconté par Annie Cortès, au mois de juin, résulte de la réussite de cette collaboration.



Toujours en collaboration avec le service jeunesse de la communauté des communes, la médiathèque accueille, trois vendredis matin par mois, « Canal Jeu ». Lieu d'accueil Enfants Parents qui s'adresse aux enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, maman, papa, papi... et aussi aux futurs parents. Vous serez convivialement accueillis dans un espace de jeux aménagé pour les tout-petits afin de partager un moment de détente et d'échange.

Au mois de juin, Michel Gravereau de l'association « Ciel mon ami » a encore une fois passionné le public avec une conférence sur l'astronomie suivie d'une observation des étoiles et des planètes au télescope.

L'association WU JI a organisé deux ateliers, un de calligraphie chinoise et un de cuisine chinoise. Ces ateliers, à destination des familles, ont connu un important succès.

La médiathèque continue de s'intégrer dans la culture locale en exposant des artistes tout au long de l'année. En 2014, Mylène Calvin et « sa frénésie des sens », Monique-Marie Ihry et ses « Portraits choisis », Ulrich Schacht avec « Points et traits », Catherine Trilles et ses élèves pour les « Meubles en carton », Simone Galtier et Sylviane Wilmet dans les « Découvertes estivales », Aïdée Bernard et Tatiana Rozenblat avec « les métamorphoses d'une matière...Deux artistes papier Du Canal à l'Étang - Décembre 2014

exposent », ont tous exposé à la médiathèque. Tous les artistes résidant dans notre région peuvent se faire connaître à la médiathèque, ils seront accueillis avec grand plaisir.

A ces expositions d'artistes locaux, il faut ajouter l'exposition d'Ilya Green, illustratrice jeunesse reconnue, mais aussi l'exposition « au-delà de nos différences » présentée par le foyer des personnes âgées et le lycée des Buissonnets, et l'exposition adaptée du livre de Jacques Chamayou sur l'histoire du rugby à Capestang.

Organisé en collaboration avec le CAC 34 (collectif d'artistes capestangais) et l'école de musique, tout un week-end de septembre a été consacré à l'Amérique Latine. Une conférence d'Yvan Hurtado le vendredi soir, accompagnée d'une exposition photo de ces différents voyages. Un atelier pour les enfants, sur les rythmes latins, et pour finir, un concert de La Milone.



Une centaine de personnes ont assisté à ce concert organisé dans la cour de la médiathèque.

Auparavant, la médiathèque, l'école de musique et le CAC 34 avaient également collaboré pour organiser la fête de la musique. Innovation originale où se sont croisés, les jeunes musiciens de l'école de musique, la fanfare du CAC 34 et des groupes comme les Madetomake.

Autre partenariat, autre réussite, avec la Direction Départementale du Livre et de la Lecture. En plus du prêt régulier de documents et d'exposition, la DDLL a participé à l'organisation du spectacle de fin d'année, « Fée des rêves » présenté par la compagnie Crocambule.

Dans le cadre de ses nouveaux ateliers sur les jeux vidéo, mis en place depuis septembre 2014, tous les mercredis (et les samedis pendant les vacances), la médiathèque est devenue pilote pour le jeu vidéo sur le département. Grâce à cela, elle a bénéficié, pendant deux



mois (du 30 octobre au 18 décembre), du prêt d'un « kit jeux vidéo », par la DDLL et le Conseil Général de l'Hérault. Ce kit est composé d'un grand écran et de trois consoles de jeux (Wii, XBOX, PS3) avec tous leurs accessoires. La médiathèque a organisé un tournoi de jeux vidéo pour ses jeunes adhérents, dont les quatre finalistes iront défendre les couleurs de la ville, lors de la finale départementale, à la médiathèque départementale de Pierre vives (Montpellier).

La médiathèque participe aux évolutions de la commune en étant active auprès des scolaires dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Un animateur est quotidiennement chargé d'initier, les élèves du primaire, à l'informatique.

L'exposition des travaux des classes maternelles au mois de juin connaît toujours une large réussite.

Les animations régulières, comme les ateliers informatiques, les heures du conte ainsi que les ateliers manuels, sont toujours d'actualités.

Pour connaître la programmation, vous pouvez consulter le site internet de la ville, ou les panneaux lumineux aux entrées de Capestang. Sur le site internet, onglet « médiathèque », vous pourrez également consulter le catalogue de la médiathèque, et même réserver vos livres depuis chez vous.

La médiathèque possède également son blog :

<http://mediathequedecapestang.wordpress.com/> ainsi que sa page facebook :

www.facebook.com/mediathequedecapestang

Le personnel de la médiathèque, Anne Dupré, Sylvain Saez et Hugues Ramplou, restent à votre service pour tout renseignement.

La rubrique « Capestang pour tous »

CAPESTANG POUR TOUS

Nouveau mode de scrutin caractérisé par deux grandes innovations :

le principe de parité

l'élection des conseillers communautaires,

Nouveau mode d'expression démocratique « Capestang pour tous » dispose d'un espace de libre expression dans le bulletin d'informations municipales.

Depuis mars 2014 notre groupe est représenté par 5 élus au Conseil municipal, et nous participons aux différentes commissions :

Michel GARY

Florence RAYNIER

Erick GRANIER

Corinne GALINDO

René BLOT

Dont un élu au conseil communautaire :

Michel GARY : commissions Economie et Tourisme

Nous respecterons en tant qu'élus notre engagement au sein des différentes instances. Nous serons force de proposition et constructifs, vigilants et à votre service dans l'intérêt général.

Capestang dispose de nombreux atouts pour aborder l'avenir et ce mandat sereinement :

Un riche patrimoine, un PLU finalisé, une nouvelle station d'épuration, un équipement d'avenir avec le cabinet médical, des travaux en cours sur le RD11 et sur le réseau d'assainissement...

Une situation financière saine avec une capacité d'autofinancement de 680 000 € dégagée en 2013.

Aussi nous resterons attentifs sur l'utilisation des finances publiques et nous ne manquerons pas de vous faire part de nos réflexions dans les prochaines parutions. Notamment sur les dossiers importants : comme les équipements sportifs et/ou de loisirs, la station de lavage, l'extension de la maison de retraite...

Sans oublier le projet du maintien de la gendarmerie à Capestang qui reste plus que jamais d'actualité.

Nous vous souhaitons de très Bonnes Fêtes de fin d'année

ÉTAT CIVIL

Naissances en 2014

COSCUJUELA Roméo Joseph Christian	07 février 2014
BRUNET Kateya	09 février 2014
MORENO SOTO Lenny	11 février 2014
LOPEZ Julen Michel Didier	13 février 2014
CHESTOU Liona	19 février 2014
NAVARRO Noéllie Maëllie Tycia	24 février 2014
SCHNEIDER Shanon Laura Michelle	18 mars 2014
CARRASCO Liam	24 mars 2014
FRANCES Jules, Charles	06 mai 2014
TREMEGES Téa Françoise Martine	13 mai 2014
CABROL Lya Francine Michèle	06 juin 2014
COQUE MARTINEZ Maëlys Carole Jocelyne	10 juin 2014
ROUZIERES Nathan Fabrice Gérard	13 juin 2014
BRUNET JADE	23 juin 2014
RAMACO Esteban	05 juillet 2014
MONNOT Louane Camille	22 juillet 2014
BRASSET Gaël Emmanuel Marcel Jules	23 juillet 2014
GIRAUD MEYER Maël	10 août 2014
MATE HAIMES Ayla, Belle	16 août 2014
LÉVIEUX Camille	21 août 2014
PLANES April Eliane Mireille	28 août 2014
PEREZ Paolo Lucien Félix	03 septembre 2014
CUESTAS Ethan Pierre Patrick	17 septembre 2014
DECAUNES Louanne Karène Pascale	29 octobre 2014
IZQUIERDO Robin	12 novembre 2014

Mariages en 2014

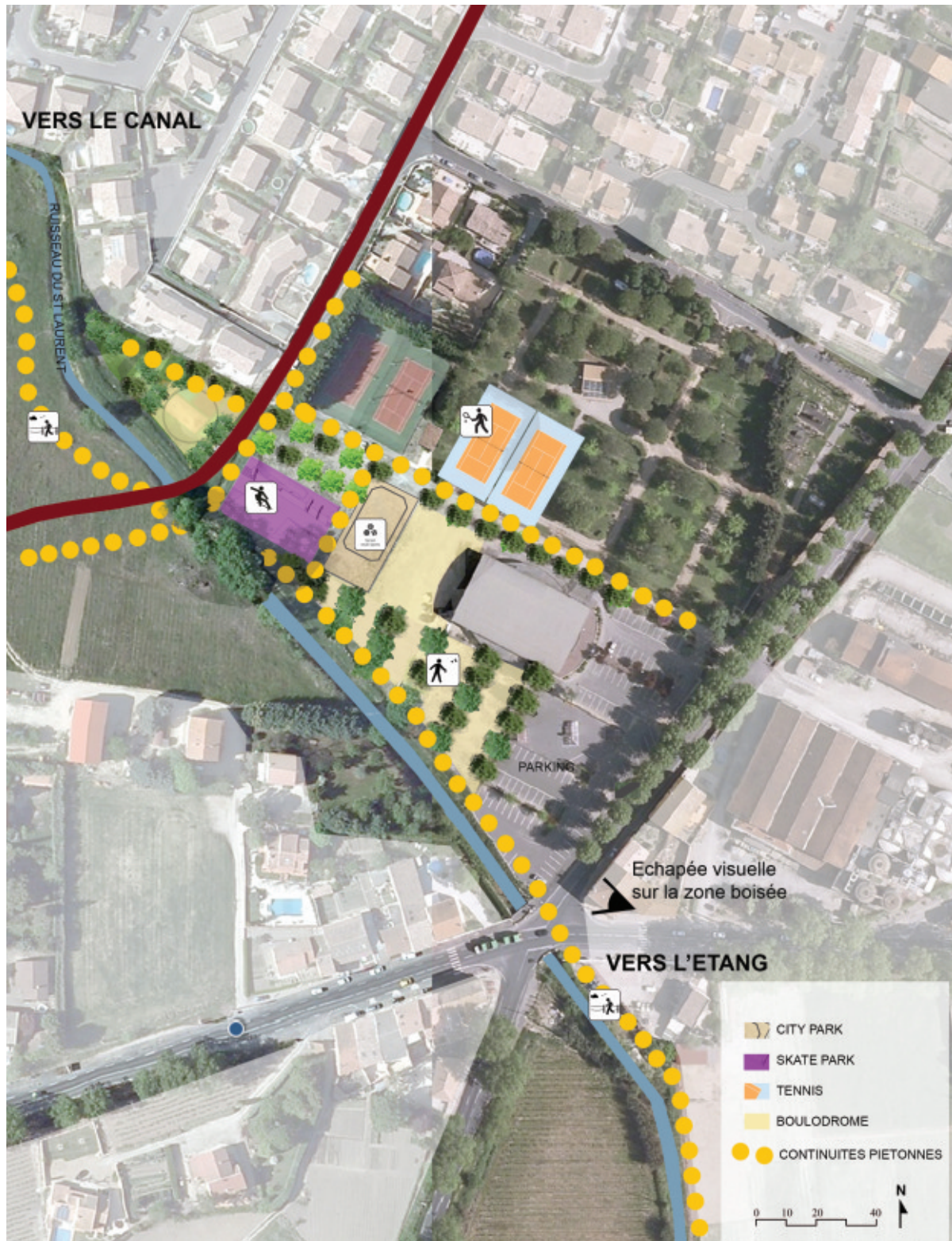
POUPINET Clément/ BREJASSOU Sabrina	05 avril 2014
VIGNEAU Emmanuel/ABELLO Elodie	05 juillet 2014
ANDREU Nicolas/ABELLA Nadège	02-août-14
CHONE Christophe/GONZALEZ Karine	09-août-14
SCHNEIDER David/CHANCIBOT Jenniffer	14 août 2014
LOPEZ José/HUBERT Francine	16 août 2014
DISCOURS Damien/BLAQUIERE Betty	13 septembre 2014
GOUZE DE SAINT MARTIN Nicolas	
/BOUISSON Adeline	04 octobre 2014
ROUDIL Laurent/Agnès DUBOIS	25 octobre 2014

Ils nous ont quittés en 2014

ESTAFFIN Maurice René Paul époux de Denise Raymonde BAZERTHE	08 janvier 2014
BRU Alain Alfred Christian époux de Michelle GAYRARD	10 janvier 2014
GUERRE Claudine veuve de Emile René VERNIER	26 janvier 2014
SEGUIN Georgette Louise veuve de Pierre Lucien Mathurin CUSSON	11 février 2014
BARTHÉLÉMY Elie, Pierre, Eugène veuf d' Annie Marie-Pierrette POUJADE	03 février 2014
MAURIOL Fernande, Paulette veuve de Louis Henri ROUYRE	18 juin 2014
PRATS Louis Joseph veuf de Marie GOZE	02 juillet 2014
PALAYSI Josette Jacqueline Adèle veuve de Roger DUCLOS	02 août 2014
MEGIMBIR Cécile Alexandrine veuve de Marcel HERNANDEZ	13 août 2014
ESTEBAN GOMEZ Rosario veuve de Antonio GARCIA SESÉ	15 août 2014
DAUDE André Paul Louis veuf de Carmen VERA	08 septembre 2014
COUQUET Thérèse, Pierrette épouse de Gérard CHAZOTTES	12 octobre 2014
FABRIÈS Marguerite Denise Marie divorcée de Gabriel Pierre MIEGEVILLE	30 octobre 2014
GOLZ Hanz Reiner, célibataire	constaté le 10/10/2014
SENEGAS Aimée Rose Joséphine veuve de Pierre BARTHES	16 novembre 2014

Développement Ouest de la commune.

Phase 1 : Aménagement d'espaces sportifs et de loisirs



CAPESTANG

Mairie de Capestang - Place Danton Cabrol - 34310 Capestang

Tel: 04 67 49 85 95 - Email : mairie@ville-capestang.fr

Site internet : www.ville-capestang.fr